

# ZNIEFF de type II n° 4816-0000

## Massif du Mont Lozère

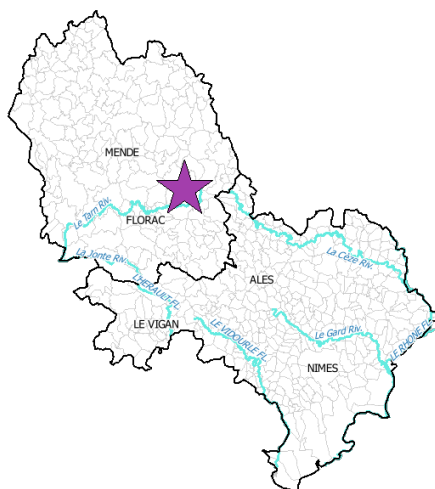
Identifiant national : 910007387

## Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

### Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :  
Lozère et Gard

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et  
Technique et Coordination  
des données "Faune"



Coordination des données  
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



## 1. Localisation et description générale

### - Communes concernées par la ZNIEFF

#### Département du Gard

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
30130	GENOLHAC	663 ha	2 %
30090	CONCOULES	619 ha	2 %
30201	PONTEILS-ET-BRESIS	512 ha	1 %

#### Département de la Lozère

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
48116	PONT-DE-MONTVERT-SUD-MONT-LOZERE	11313 ha	28 %
48028	LES BONDONS	4326 ha	11 %
48194	VIALAS	3495 ha	9 %
48147	SAINT-ETIENNE-DU-VALDONNEZ	3257 ha	8 %
48093	MAS-D'ORCIERES	3187 ha	8 %
48004	ALTIER	2546 ha	6 %
48117	POURCHARESSES	2170 ha	5 %
48164	SAINT-JULIEN-DU-TOURNEL	1946 ha	5 %
48053	CUBIERES	1660 ha	4 %
48081	LANUEJOLS	1664 ha	4 %
48054	CUBIERTTES	1064 ha	3 %
48050	BEDOUES-COCURES	738 ha	2 %
48135	SAINT-ANDRE-CAPCEZE	310 ha	1 %
48037	CHADENET	365 ha	1 %
48198	VILLEFORT	177 ha	0 %
48014	BAGNOLS-LES-BAINS	51 ha	0 %

Le Mont Lozère est situé dans la moitié sud du département de la Lozère et déborde au niveau de son flanc oriental sur le département du Gard. C'est un imposant relief granitique compris entre les villes de Mende, Florac, Génolhac et Villefort. Il forme une véritable entité géographique mise en valeur par les coupures des vallées du Tarn et du Lot à l'ouest, de l'Homol (bassin de la Cèze) et de l'Altier (bassin de l'Ardèche) à l'est.

Sa partie axiale, la plus haute, est formée de hauts plateaux dénudés qui s'étirent d'ouest en est en une crête de près de 30 kilomètres de long et culminant à 1699 mètres au sommet de Finiels. Elle domine des versants abrupts entaillés par de nombreux vallons qui se raccordent aux vallées adjacentes situées 500 à 600 mètres en contrebas. Au nord et à l'est, les flancs sont surtout constitués de roches schisteuses, tandis qu'au sud-ouest, autour des Bondons, des roches sédimentaires calcaires et marneuses témoignent d'affinités avec la géologie des Causses tous proches.

La végétation se répartit en fonction de l'altitude et du relief. Sur les parties sommitales, elle est constituée de vastes étendues de pelouses et de landes rases montagnardes et sub-alpines. L'importance de ces formations ouvertes, associées à des chaos granitiques, confèrent à ce secteur des paysages remarquables. Sur les flancs, les forêts prennent le relais avec des hêtraies et des hêtraies-sapinières. Elles sont particulièrement bien développées sur tout le versant nord, ainsi que sur les zones les plus pentues en flanc sud. Tête de bassin pour de très nombreux cours d'eau,



## Massif du Mont Lozère

Identifiant national : 910007387

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

le Mont Lozère est également très riche en zones humides et tourbières. Plusieurs centaines de zones tourbeuses y sont recensées. Elles sont favorisées par l'acidité des sols, le climat montagnard et des précipitations suffisantes qui assurent des apports réguliers d'eau.

Les principales activités humaines sont liées à l'élevage et à l'exploitation forestière. Avec près des deux tiers de la surface, la forêt joue un rôle économique important. Elle se compose de forêts domaniales (forêt domaniale du Mont Lozère et forêt domaniale de Malmontet), de forêts communales et privées. Les plantations de conifères, pins et épicéas notamment, y sont abondantes, en particulier sur les zones moins pentues en contrebas des plateaux sommitaux. De nombreuses pistes et chemins forestiers sillonnent ces bois pour desservir les diverses parcelles en exploitation. L'agriculture est essentiellement dédiée à l'élevage, mettant à profit les vastes étendues de pelouses et de landes comme estive pour les groupements pastoraux. Elle est complétée par des prairies et des cultures dans les parties basses des versants.

Le site présente également un attrait touristique non négligeable. Totalement inclus dans le territoire du Parc National des Cévennes, en « zone centrale » et en « zone périphérique », il accueille deux stations de ski (au Bleymard en flanc nord et au mas de la Barque en flanc sud), de nombreux sentiers de randonnées (à pied, à ski, à vélo ou à cheval), et fait l'objet d'activités de loisirs traditionnelles comme la pêche et la chasse.

### - Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

La vallée du Lot et les avants-causses

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Les avants-causses et les vallées autour de Mende	2061.0 ha	5 %
Les chams du Bleymard et la haute vallée du Lot	673.0 ha	2 %

Les Cévennes

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Cévennes des vallées et du Mont Aigoual	1798.0 ha	4 %
La can et les pentes des Bondons	4428.0 ha	11 %
La haute vallée du Tarn	1564.0 ha	4 %
Le mont Lozère	22938.0 ha	57 %
Les Cévennes des serres et de valats	6600.0 ha	16 %
Les vallées entre Cévennes et Méjean	2.0 ha	0 %

### - Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
112	Tissu urbain discontinu	60.0 ha	0 %
113	Bâti diffus	57.0 ha	0 %

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	920.0 ha	2 %
231	Prairies	789.0 ha	2 %
242	Systèmes cultureux et parcellaires complexes	389.0 ha	1 %
243	Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec	30.0 ha	0 %



Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	10657.0 ha	27 %
312	Forêts de conifères	10881.0 ha	27 %
313	Forêts mélangées	812.0 ha	2 %
321	Pelouses et pâturages naturels	3482.0 ha	9 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	6376.0 ha	16 %
325	Landes	5220.0 ha	13 %
333	Végétation clairsemée	364.0 ha	1 %

Surfaces en eau

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
512	Plans d'eau	27.0 ha	0 %

## 2. Délimitation du périmètre

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type II	Vallées amont de la Cèze et de la Ganière	3011-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type II	Gorges du Tarn	4812-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Forêt Domaniale de l'Homol	4816-2069	133 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Forêt domaniale de Malmontet	4816-2070	1511 ha	4 %
ZNIEFF de type I	Les gorges du Bramont	4816-4089	83 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Tourbière des Narses Mortes	4816-4098	74 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Etang et tourbière de Barrandon	4816-4101	25 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Tourbière des Sagnes et du Peschio	4816-4102	135 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Vallées des Ruisseaux de Briançon et de Girouse	4816-4106	2452 ha	6 %
ZNIEFF de type I	Tourbières du versant nord du Mont Lozère	4816-4109	789 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Vallon de Serviès	4816-4110	136 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Pelouses sommitales du Mont Lozère	4816-4120	1255 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Tourbières du versant sud du Mont Lozère	4816-4121	471 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Combes des sources du Tarn	4816-4125	770 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Pelouses sommitales du Pic Cassini	4816-4129	168 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Forêt du Roc des Echelles	4816-4133	1173 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Tourbières de Sénégrière	4816-4134	78 ha	0 %



## - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

### Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Bois des Armes	4816-4135	239 ha	1 %
ZNIEFF de type II	Montagne du Bougès	4817-0000	1 ha	0 %
ZICO	Parc national des Cévennes	LR25	26327 ha	66 %

### Intersections avec des périmètres réglementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	MONT LOZERE	FR9101361	11663 ha	29 %
SIC	VALLEES DU TARN, DU TARNON ET DE LA MIMENTE	FR9101363	2789 ha	7 %
SIC	HAUTES VALLEES DE LA CEZE ET DU LUECH	FR9101364	1505 ha	4 %
SIC	VALDONNEZ	FR9102008	1653 ha	4 %
ZPS	Les Cévennes	FR9110033	27574 ha	69 %
PNC_ZC	Parc national des Cévennes - Zone Coeur apres extension - Decret 2009	pnc_zc	27562 ha	69 %
SAGE	SAGE Ardèche	sage_09	8023 ha	20 %
SAGE	SAGE Lot amont	sage_11	12124 ha	30 %
SAGE	SAGE Tarn amont	sage_19	16375 ha	41 %
SCOT	Bassin de vie de Mende	scot_05	7127 ha	18 %
SCOT	Pays des Cévennes	scot_13	15856 ha	40 %

Cerné de vallées, le Mont Lozère est une entité géographique bien individualisée dans le paysage. Le périmètre retenu englobe l'ensemble du massif en se calant sur des éléments principalement :

- anthropiques (des routes et des chemins, ainsi que des limites de parcelles, notamment à proximité des zones urbanisées, et ponctuellement des lignes électriques) ;
- topographiques (des thalwegs et des cours d'eau, des lignes de rupture de pente, des lignes de crêtes, occasionnellement des courbes de niveau).

Cet ensemble couvre une superficie d'environ 40100 hectares.

## 3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

### - Habitats naturels déterminants et remarquables

Code Corine	Intitulé CORINE de l'habitat	Surface totale (ha)
22.433	Groupements oligotrophes de Potamots	5
24.41	Végétation des rivières oligotrophes acidiphiles	1
34.3263	Mesobromion des Causses	36
37.81	Mégaphorbiaies des montagnes hercyniennes, du Jura et des Alpes	20



## Massif du Mont Lozère

Identifiant national : 910007387

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

41.15	Hêtraies subalpines	146
44.922	Saussaies à sphaigne	4
44.A11	Forêts de Bouleaux à Sphaignes et Linaigrettes	26
51.1114	Buttes de Sphagnum rubellum	282
54.111	Sources d'eaux douces à Bryophytes	195
54.121	Cones de tufs	-
54.231	Bas-marais à Carex davalliana floristiquement riches	2
54.531	Tourbières tremblantes acidiclinales à Carex rostrata	190
54.541	Pelouses à Carex limosa des bourniers et Mousses brunes	113
54.59	Radeaux à Menyanthes trifoliata et Potentilla palustris	136
54.6	COMMUNAUTES A RHYNCHOSPORA ALBA	25

### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

#### Bryophytes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Brachydontium trichodes</i> (F.Weber) Milde	-	stricte
<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.	-	stricte
<i>Hamatocaulis vernicosus</i> (Mitt.) Hedenäs	-	stricte
<i>Jamesoniella undulifolia</i> (Nees) Müll.Frib.	-	stricte

#### Lichens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Belonia incarnata</i> Th. Fr. & Graewe ex Th. Fr.	-	stricte
<i>Porina interjurens</i> (Nyl.) Zahlbr.	-	stricte
<i>Rhizocarpon ferax</i> H. Magn.	-	stricte
<i>Verrucaria pachyderma</i> Arn.	-	stricte

#### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Adenocarpus complicatus</i> (L.) J.Gay subsp. <i>complicatus</i>	Adénocarpe à feuilles pliées	stricte
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis punaise	remarquable
<i>Blysmus compressus</i> (L.) Panz. ex Link	Scirpe comprimé	stricte
<i>Botrychium matricariifolium</i> (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch	Botryche à feuilles de Matricaire	stricte
<i>Cardamine pentaphyllos</i> (L.) Crantz	Cardamine à cinq feuilles	stricte
<i>Carex davalliana</i> Sm.	Laïche de Davall	massif central
<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh.	Laïche filiforme	stricte



**- Espèces végétales déterminantes et remarquables**

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Carex limosa</i> L.	Laïche des tourbières	stricte
<i>Carex pauciflora</i> Lightf.	Laïche pauciflore	stricte
<i>Carex pulicaris</i> L.	Laïche puce	remarquable
<i>Cerastium ramosissimum</i> Boiss.	Céraiste ramifié	stricte
<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L.	Dorine à feuilles alternes	stricte
<i>Cistus pouzolzii</i> Delile	Ciste de Pouzolz	stricte
<i>Cytisus ratisbonnensis</i> Schaeff.	Cytise allongé	stricte
<i>Dianthus graniticus</i> Jord.	Œillet du granite	remarquable
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rossolis à feuilles rondes	remarquable
<i>Dryopteris ardechensis</i> Fraser-Jenk.	Dryoptéris des Cévennes	stricte
<i>Epipogium aphyllum</i> Sw.	Epipogon sans feuille	stricte
<i>Festuca arvernensis</i> Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann.	Fétuque d'Auvergne	remarquable
<i>Festuca yvesii</i> Sennen & Pau subsp. <i>bellottii</i> (Auquier & Kerguélen) Kerguélen	Fétuque de Bélotte	remarquable
<i>Gagea bohémica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f.	Gagée de Bohême	remarquable
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet	Gagée des champs	à critères
<i>Halimium lasianthum</i> (Lam.) Spach subsp. <i>alyssoides</i> (Lam.) Greuter & Burdet	Hélianthème faux-alysson	stricte
<i>Halimium umbellatum</i> (L.) Spach subsp. <i>umbellatum</i>	Hélianthème en ombelle	stricte
<i>Hammarbya paludosa</i> (L.) Kuntze	Malaxide des tourbières	stricte
<i>Heracleum sphondylium</i> L. subsp. <i>sibiricum</i> (L.) Simonk.	Berce de Lecoq	remarquable
<i>Huperzia selago</i> (L.) Bernh. ex Schrank & Mart.	Lycopode sélagine	massif central
<i>Hypericum linariifolium</i> Vahl	Millepertuis à feuilles linéaires	stricte
<i>Juncus trifidus</i> L.	Jonc trifide	massif central
<i>Juniperus sibirica</i> Lodd. ex Burgsd.	Genévrier de Sibérie	massif central
<i>Lathyrus cirrhosus</i> Ser.	Gesse à vrilles	stricte
<i>Leucanthemum graminifolium</i> (L.) Lam.	Marguerite à feuilles de graminée	remarquable
<i>Leucanthemum monspeliense</i> (L.) H.J.Coste	Marguerite de Montpellier	remarquable
<i>Leucanthemum subglaucum</i> De Larambergue	Marguerite vert-glaucue	remarquable
<i>Luzula desvauxii</i> Kunth	Luzule de Desvaux	stricte
<i>Luzula luzulina</i> (Vill.) Dalla Torre & Sarnth.	Luzule jaunâtre	stricte
<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub	Lycopode inondé	stricte
<i>Lycopodium clavatum</i> L.	Lycopode en massue	massif central



## - Espèces végétales déterminantes et remarquables

### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pedicularis comosa</i> L.	Pédiculaire chevelue	stricte
<i>Phyteuma gallicum</i> R.Schulz	Raiponce de France	remarquable
<i>Pulmonaria affinis</i> Jord.	Pulmonaire affine	remarquable
<i>Pulsatilla vernalis</i> (L.) Mill.	Pulsatille printanière	massif central
<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl	Rhynchospore blanc	remarquable
<i>Salix repens</i> L.	Saule rampant	remarquable
<i>Saxifraga cuneifolia</i> L. subsp. <i>robusta</i> D.A.Webb	Saxifrage robuste	stricte
<i>Saxifraga pedemontana</i> All. subsp. <i>prostii</i> (Sternb.) D.A.Webb	Saxifrage de Prost	stricte
<i>Scorzonera purpurea</i> L.	Scorsonère pourpre	stricte
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été	remarquable
<i>Streptopus amplexifolius</i> (L.) DC.	Stipe à feuilles embrassantes	stricte
<i>Thymus nitens</i> Lamotte	Thym luisant	remarquable
<i>Trifolium strictum</i> L.	Trèfle raide	stricte
<i>Vaccinium microcarpum</i> (Turcz. ex Rupr.) Schmalh.	Airelle à petit fruit	stricte

## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	stricte
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	remarquable
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	remarquable
<i>Myotis alcaethoe</i>	Murin d'Alcaethoe	à critères
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	stricte
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	remarquable
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	remarquable
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	remarquable
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	remarquable
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	remarquable
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	à critères
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	à critères



## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Coléoptères Carabidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Carabus monilis</i>	-	remarquable

### Coléoptères Saproxyliques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Podeonius acuticornis</i>	-	stricte

### Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Chazara briseis</i>	Hermite	stricte
<i>Erebia ottomana</i>	Moiré ottoman	stricte
<i>Glaucopsyche alcon</i>	Azuré des mouillères	stricte
<i>Glaucopsyche arion</i>	Azuré du Serpolet	stricte
<i>Parnassius apollo</i>	Apollon	stricte
<i>Scolitantides orion</i>	Azuré des Orpins	stricte

### Mammifères terrestres

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	stricte
<i>Chionomys nivalis</i>	Campagnol des neiges	remarquable
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	stricte

### Mollusques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Bythinella parvula</i>	-	stricte

### Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aeshna juncea</i>	Aeshne des joncs	stricte
<i>Coenagrion hastulatum</i>	Agrion hasté	stricte
<i>Coenagrion lunulatum</i>	Agrion à lunulles	stricte
<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain	stricte
<i>Lestes dryas</i>	Leste dryade	stricte
<i>Lestes sponsa</i>	-	remarquable
<i>Leucorrhinia dubia</i>	-	remarquable
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Somatochlora alpestris</i>	Cordulie alpestre	stricte



## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Somatochlora arctica</i>	-	remarquable
<i>Sympetrum danae</i>	Sympétrum noir	remarquable
<i>Sympetrum flaveolum</i>	Sympétrum jaune d'or	stricte

### Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aegolius funereus</i>	Nyctale de Tengmalm	remarquable
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	stricte
<i>Tetrao urogallus</i>	Grand Tétrás	à critères

### Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Chorthippus binotatus algoaldensis</i>	-	stricte
<i>Chorthippus montanus</i>	-	stricte

### Poissons et ecrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pieds blancs	stricte

### Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches	stricte
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable
<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	stricte

Ce massif présente un intérêt écologique élevé. Il se caractérise tout d'abord par sa richesse en tourbières, plusieurs centaines. Ces milieux, dont la formation et le maintien sont favorisés par l'importance des précipitations, le climat froid et l'acidité des sols, constituent des milieux rares et fragiles, abritant un patrimoine faunistique et floristique irremplaçable. Les parties sommitales, parmi les plus hautes du sud du Massif central, accueillent par ailleurs des pelouses et des landes sub-alpines. Ces milieux sont en équilibre avec les conditions climatiques sévères qui règnent sur les crêtes et sont un refuge pour des plantes et des animaux spécifiques des montagnes. Malgré les plantations



## Massif du Mont Lozère

Identifiant national : 910007387

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

abondantes, des milieux forestiers relictuels épargnés sont encore présents sur le massif. Ce sont le plus souvent des hêtraies-sapinières arrivées à un stade optimum de développement et comportant des arbres plusieurs fois centenaires. Ces peuplements présentent un intérêt particulier sur le plan écologique et scientifique, car ils sont les témoins de la couverture forestière originelle. Enfin il faut souligner l'intérêt des milieux rupestres. Ils sont peu abondants et localisés dans la partie orientale, mais ils accueillent des espèces spécifiques dont certaines sont des endémiques à aire restreinte. L'intérêt écologique de ce territoire est confirmé par la présence de 16 ZNIEFF de type I. Elles concernent avant tout les zones humides, mais elles mettent également en évidence les enjeux biologiques des autres compartiments (pelouses sommitales, rochers et bois).

Un des principaux intérêts biologiques de ce massif réside dans les innombrables zones humides qui jalonnent la crête. Ces milieux, essentiellement de nature acide et tourbeuse, sont d'une grande richesse. Ils abritent la majorité des habitats déterminants du périmètre avec :

- des habitats tourbeux liés aux substrats siliceux, avec notamment des « Tourbières tremblantes acidiclinales à *Carex rostrata* », des « Pelouses à *Carex limosa* des bourniers et Mousses brunes », des « Radeaux à *Menyanthes trifoliata* et *Potentilla palustris* », des « Communautés à *Rhynchospora alba* », des « Forêts de Bouleaux à Sphaignes et Linaigrettes »... ;
- des habitats alcalins au niveau des sources situées au contact des calcaires avec les marnes, avec les « Cones de tufs » et les « Bas-marais à *Carex davalliana* floristiquement riches » ;
- des habitats liés aux cours d'eau et aux étangs avec les « Groupements oligotrophes de Potamots » et les « Sources d'eaux douces à Bryophytes ».

Parmi les espèces patrimoniales qu'ils hébergent sont à signaler :

- un crustacé, l'Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*), dans les ruisseaux ;
- un important cortège de libellules, avec le Sympétrum jaune d'or (*Sympetrum flaveolum*), la Leste dryade (*Lestes dryas*), l'Aesche des joncs (*Aeshna juncea*), la Cordulie alpestre (*Somatochlora alpestris*), l'Agriion nain (*Ischnura pumilio*)... ;
- un papillon, l'Azuré des mouillères (*Glaucopteryx alcon*) ;
- deux reptiles, le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) et le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) dans les milieux tourbeux, les prairies et les landes humides ;
- deux mammifères, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*), espèces emblématiques des cours d'eau ;
- de très nombreuses plantes comme la Malaxide des tourbières (*Hammarbya paludosa*), orchidée très rare et en régression en France, la Laïche des tourbières (*Carex limosa*), la Laïche filiforme (*Carex lasiocarpa*), la Laïche pauciflore (*Carex pauciflora*), le Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*), l'Airelle à petit fruit (*Vaccinium microcarpum*) dans les tourbières, le Scirpe comprimé (*Blysmus compressus*) et la Laïche de Davall (*Carex davalliana*) dans les marais alcalins.

Les hauts plateaux granitiques des crêtes se caractérisent par des paysages de landes où subsistent encore des lambeaux de hêtraies. Ils sont colonisés par des pelouses montagnardes à sub-alpines à Nard (*Nardus stricta*), des landes à Genêt de Sibérie (*Juniperus sibirica*), et des landes à Callune (*Calluna vulgaris*) et Genêt purgatif (*Cytisus oromediterraneus*). Exposés aux vents et froids, ces milieux ouverts et rocailleux se distinguent par la présence d'espèces patrimoniales spécifiques :

- des oiseaux, le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), espèce bien présente sur les pentes du Mont Lozère ;
- un reptile, la Vipère péliade (*Vipera berus*) ;
- des papillons dont l'Hermite (*Chazara briseis*), espèce en régression dont la chenille se nourrit de graminées, l'Apollon (*Parnassius apollo*) dans les pelouses rocailleuses et les dalles rocheuses où sa chenille se nourrit d'Orpin (*Sedum* sp.), l'Azuré du serpolet (*Glaucopteryx arion*), espèce en régression en France, dépendant de plantes comme le serpolet (*Thymus* sp.) et l'Origan (*Origanum vulgare*), et d'une espèce de fourmi avec laquelle elle vit en symbiose... ;
- des orthoptères, *Chorthippus binotatus algoaldensis*, espèce des prairies et des pelouses d'altitude, et *Chorthippus montanus* ;
- plusieurs plantes parmi lesquelles le Jonc trifide (*Juncus trifidus*), le Génévrier de Sibérie (*Juniperus sibirica*) et la Pulsatille printanière (*Pulsatilla vernalis*) dans les pelouses sommitales sur silice, la Scorsonère pourpre (*Scorzonera purpurea*) dans les pelouses calcaires autour des Bondons...

Ces vastes espaces ouverts caractéristiques du Mont Lozère sont également des zones de chasse importantes pour de nombreux rapaces, dont l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et le Faucon pèlerin (*Falco peregrini*), et des chiroptères, parmi lesquels le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*). A la faveur de zones rocheuses plus développées, les escarpements constituent un habitat de choix pour la nidification de plusieurs rapaces, l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) et le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*). Avec les éboulis, ils accueillent aussi une plante rare et endémique du sud du Massif central, le Saxifrage de Prost (*Saxifraga pedemontana* subsp. *prostii*).



Les formations boisées offrent différents faciès selon l'altitude, l'exposition et la nature de la roche. Dans les parties basses au pied des versants, prospèrent des chênaies à Chêne sessile (*Quercus petraea*), dont il ne reste que des fragments, et des châtaigneraies sur substrat granitique, ainsi que des chênaies à Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) dans les secteurs calcaires bien exposés. Partout ailleurs, les versants jusqu'aux parties sommitales sont occupés par des hêtraies et des hêtraies-sapinières, ces dernières étant préférentiellement en flanc nord. Au sein de ces bois, les peuplements de conifères issus de plantations sont fréquents. Les essences utilisées pour ces opérations sont notamment le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), le Pin noir (*Pinus nigra*), le Pin à crochets (*Pinus uncinata*). Ces milieux accueillent la nidification d'un rapace peu commun, le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), qui niche dans la frondaison des arbres. Les secteurs entrecoupés de clairières ou de landes sont fréquentés par un oiseau emblématique et fragile, le Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*). Cette espèce, disparue depuis longtemps de ce massif, a fait l'objet d'un programme de réintroduction. Elle est particulièrement vulnérable au dérangement et aux modifications de son habitat.

La flore patrimoniale est particulièrement riche et abondante avec de nombreuses plantes rares :

- le Botryche à feuilles de Matricaire (*Botrychium matricariifolium*), « fougère » très rare ;
- la Cardamine à cinq feuilles (*Cardamine pentaphyllos*), dans les bois frais de pente ;
- le Cytise allongé (*Cytisus ratisbonnensis*), arbuste très rare en France, dont les populations cévenoles sont isolées de celles d'Europe centrale ;
- la Dryoptéris des Cévennes (*Dryopteris ardechensis*), fougère endémique du sud-est du Massif central ;
- l'Épipogon sans feuille (*Epipogium aphyllum*), orchidée très rare inféodée aux hêtraies ;
- la Luzule jaunâtre (*Luzula luzulina*) et la Luzule de Desvaux (*Luzula desvauxii*), deux espèces rares des bois frais du Massif central...

#### 4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Le massif du Mont Lozère comprend de nombreux espaces naturels d'une grande richesse biologique. Mais ce territoire est aussi le siège de nombreuses activités humaines (agriculture, exploitation sylvicole, tourisme et loisirs...) dont la présence et le développement peuvent avoir un impact sur le patrimoine naturel.

Les principaux risques pouvant découler de ces activités sont le dérangement des espèces animales (dans le cas par exemple des oiseaux nichant au sol ou dans les falaises) et la destruction ou la dégradation de milieux sensibles, notamment les tourbières, liés :

- à une forte fréquentation humaine sur certaines zones sensibles et accessibles (tourbières autour de l'étang de Barrandon, dérangement du Grand Tétrás par le ski en période d'hibernation...);
- au développement potentiel des infrastructures des stations de ski ;
- à l'exploitation forestière et la création de nouvelles pistes ;
- au développement de nouvelles plantations, dont les caractères monospécifique et homogène sont un facteur d'appauvrissement du patrimoine naturel ;
- au surpâturage sur certains secteurs ;
- au drainage de zones humides ;
- à l'utilisation de vermifuges pour le bétail, dont la rémanence dans les déjections du bétail a une incidence sur les insectes.

Les pelouses sommitales, du fait des conditions extrêmes qui prévalent sur les hauteurs, sont peu menacées par la colonisation naturelle des espèces ligneuses, car la dynamique y est lente. En revanche, dans les secteurs offrant des conditions climatiques moins drastiques comme sur les parties inférieures des versants, la fermeture des pelouses et des landes est effective. Ce processus, accentué par les plantations de résineux, pourrait à terme avoir un impact sur les espèces patrimoniales notées dans ces secteurs.

Le périmètre de la ZNIEFF est en totalité inclus dans le périmètre du Parc National des Cévennes, et pour l'essentiel des enjeux biologiques en « zone centrale ». Un tel statut lui confère une certaine garantie de protection du patrimoine naturel. Il est également concerné par plusieurs périmètres Natura 2000 (une ZPS et quatre SIC), dont la mise en œuvre des documents d'objectifs (DOCOB) doit assurer le maintien du patrimoine d'intérêt communautaire et bénéficier au reste du patrimoine biologique.

#### 5. Sources documentaires et bibliographie

ZNIEFF de  
type II  
n° 4816-0000



Massif du Mont Lozère

Identifiant national : 910007387

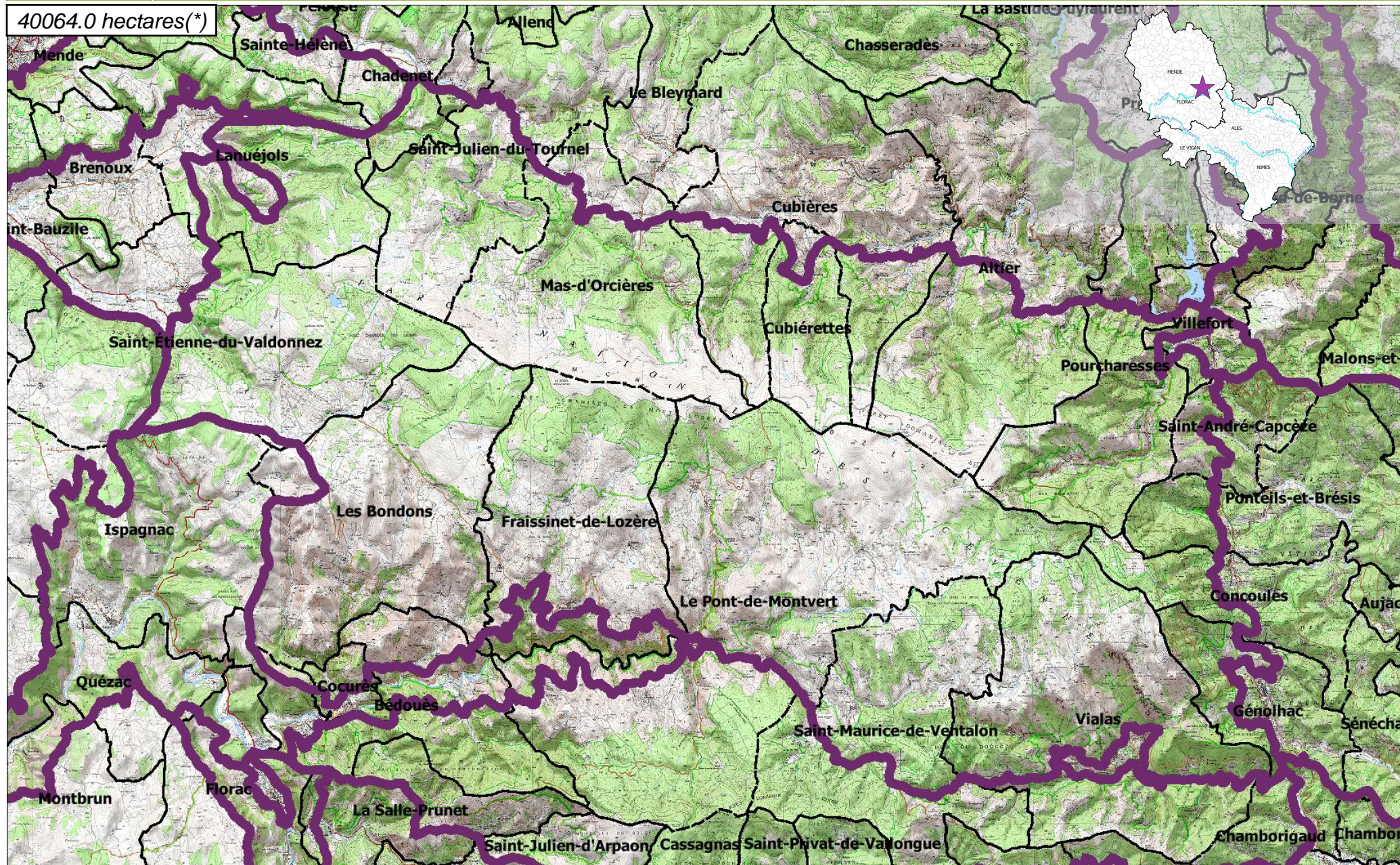
\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

ZNIEFF de type II  
n° 4816-0000

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Département(s) :  
Lozère et Gard


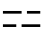


Massif du Mont Lozère



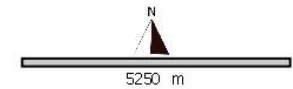
Inventaire ZNIEFF  
Deuxième Génération  
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :  
2739OT, 2738O, 2639E,  
2638E, 2738E, 2640OT,  
2839OT

**Légende**

 ZNIEFF type II	 Limites communales
 ZNIEFF type I	 Réseau hydrographique principal

Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.  
\* La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.





**ZNIEFF**  
de type II  
n° 4816-0000

## Massif du Mont Lozère

### 6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	